

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUGINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 20
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 20

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Par une proposition, blessante pour la loyauté américaine, les Boches avaient essayé d'attirer les Etats-Unis dans leur camp. La réponse cause une déception amère à Berlin. — A quand les sanctions complémentaires indispensables ? La réponse de M. Briand. — L'opportunisme des communistes de Moscou ! — L'échec Grec en Asie-Mineure.

Nous avons signalé la désillusion des Boches qui fondaient de grands espoirs sur l'arrivée de M. Harding au pouvoir. Il faut revenir sur l'incident qui a motivé cette désillusion. Il est d'une importance sérieuse.

M. Simons a adressé, au gouvernement américain, un plaidoyer tendant à innocenter l'Allemagne de la responsabilité de la guerre et à rejeter sur les Alliés celle du non paiement par les vaincus des indemnités fixées par le traité de Versailles.

Si l'Allemagne n'a pas payé, la faute en est à la France,..... — évidemment ! — à la France qui a l'inconcevable prétention de ne pas permettre que les propositions des Alliés soient écartées pour faire place aux plans présentés par l'Allemagne en vue de la reconstruction des régions dévastées. Aussi bien, — l'Allemagne affirme, — la France ne tient pas à la reconstruction de ces régions sauvagement ravagées !... Elle a besoin de perpétuer l'état actuel, « tremplin » indispensable à sa politique intérieure !!!

Pensant avoir, de ce chef, aliéné à la France les sympathies américaines, le Boche découvre alors son jeu. La France, dit-il, refusant d'accepter l'acquiescement en nature, il ne resterait à l'Allemagne, et sous les clauses imposées, qu'un moyen de s'acquitter : celui de l'emprunt international. Cependant un tel emprunt ne paraît être possible que si l'Allemagne était libérée du traité. Au cas où les Etats-Unis entreraient dans les vues de l'Allemagne, celle-ci se déclarerait prête à prendre à sa charge les dettes des Alliés vis-à-vis de l'Amérique.

La belle âme des Germains apparaît là dans toute sa splendeur. Les vaincus disent aux Américains : Allez-nous à déchirer le traité de Versailles et nous promettons de vous régler la créance que vous avez sur les nations européennes, créance singulièrement compromise, si le traité de Versailles n'est pas respecté.

Ayant, ainsi, fait bon marché de la loyauté américaine, le Boche attendait plein de confiance la réponse de Washington. Elle est venue et, par elle, la Prusse connaît une déception amère.

L'Amérique dit nettement aux vaincus : Nous prenons note de vos bonnes dispositions, mais ne perdez pas de vue qu'avant de payer les dettes d'autrui, vous devez solder les vôtres et que vous êtes tenus d'acquiescer jusqu'à l'extrême limite de vos capacités les obligations mises à votre charge par le traité de Versailles.

grands espoirs sur le changement de gouvernement à Washington. Ils se sont lourdement trompés. Au reste, M. Harding lui-même n'a-t-il pas dit à Stéphane Lauzanne du *Matin* : « La France n'aura jamais rien à craindre des républicains qui viennent de prendre le pouvoir ». D'autre part, le sénateur Knox interviewé par le même journaliste n'a-t-il pas formulé une réserve qui aura un grand écho chez nous : « Il nous reste, a-t-il dit, une seule façon de conclure la paix : c'est de la traiter directement avec l'Allemagne. Seulement, nous ne voulons pas qu'il y ait de méprise sur nos intentions futures et pour que ni l'Allemagne, ni personne ne se trompent sur notre pensée, j'ajouterai à ma résolution une clause additionnelle stipulant que, si la civilisation court à nouveau un danger comme celui de 1914, les Etats-Unis se considèrent immédiatement comme menacés par ce danger et se concerteront avec tous les pays mis en péril. » C'est une garantie non équivoque pour la France. Et les promesses américaines ne sont pas des promesses boches !...

Et pendant que l'Allemagne cherche ainsi à ranger l'Amérique à ses côtés, en la trompant indignement sur la réalité des faits, « la ruine et le malheur », déclare M. Poincaré, dans un article du *Matin*, s'éternissent chez nous.

Plus le temps passe, plus l'insolence du Reich grandit. Il ne veut plus connaître le traité de Versailles « Nous avons eu tort de paraître céder. Aujourd'hui, nous nous sommes ravisés. Nous sommes résolus à vous opposer la force d'inertie. En traitant les choses en longueur, nous finirons bien par trouver quelque occasion favorable pour nous libérer de nos engagements. Qui sait ce qui peut encore se produire dans l'Est ? Ne viendra-t-il pas un moment où nous aurons le plaisir de nous entendre pour l'exploitation de la Russie avec l'Angleterre, avec l'Amérique, peut-être avec le Japon ? Et puis, à mesure que le temps passe, se multiplient les chances que nous avons de diviser les alliés. Chacun d'eux a ses préoccupations intérieures, difficultés financières, grèves, *state of emergency*, troubles irlandais, émeutes florentines : que d'heureuses circonstances, auxquelles nous restons soigneusement étrangers, conspirant chaque jour à nous affranchir de nos obligations et à préparer notre revanche ! »

Si les Alliés ne mettent fin au plus tôt à cet état d'esprit, la situation ira s'aggravant jusqu'au jour où les vaincus se croiront prêts à reprendre la lutte !

Il faut donc, estime M. Poincaré, achever l'œuvre heureusement commencée à Londres, mais manifestement insuffisante. « La coupe est pleine... l'Allemagne a épuisé notre patience... il faut clore l'ère des concessions ». La solution est pour notre pays une question de vie ou de mort.

A quand les sanctions complémentaires indispensables qui obligeront enfin les vaincus à tenir les engagements qu'ils ont pris ?

M. Briand a répondu à cette question, aux acclamations du Sénat : « Si l'échéance arrive, l'Allemagne essayait de se soustraire à ses obligations, c'est une main ferme qui la prendra au collet. »

Attendons, par suite, sans inquiétude, cette échéance qui est prochaine !

covites supprimerait pour eux le danger de perdre le pouvoir.

L'offensive de l'armée grecque a été arrêtée devant Eski-Cheir après une lutte acharnée. Les troupes de Constantin ont essuyé, là, une défaite incontestable et elles ont dû battre en retraite dans la direction de Brousse. Le leur est impossible désormais, de reprendre l'offensive sans avoir reçu d'importants renforts.

Le commandant hellène s'efforce de rassurer l'opinion par des communiqués grandiloquents. Ayant chaleureusement félicité ses troupes, le général Papoulas affirme n'avoir jamais songé à aller au-delà d'Eski-Cheir. Il avait simplement l'intention de faire une démonstration devant cette ville. Après quoi il devait ramener ses troupes en arrière selon les plans prévus !!!!!

Le malheur est que la « démonstration » a coûté des milliers de soldats à la Grèce et que la confiance des Turcs s'est considérablement accrue par l'échec des assaillants.

Les conséquences politiques de l'aventure peuvent être graves et on comprend qu'Athènes s'efforce d'obtenir de l'Italie une intervention pour arrêter une lutte qui paraît devoir mal finir.

C'est pour Constantin-le-Présomptueux, une dure leçon. L'aventure, en tout cas, n'aura pas pour résultat de consolider son trône !... A. C.

INFORMATIONS

La résolution de M. Knox

Le « New-York Herald » publie l'information suivante : « Le président Harding et le sénateur Knox ont eu une conférence d'où il résulte que la forme de la résolution demeure inchangée pour l'instant. Cependant, si le président est convaincu que l'introduction de cette note est de nature à gêner les relations des alliés avec l'Allemagne, elle sera probablement différée. »

M. Knox avait proposé de faire suivre sa résolution d'une déclaration affirmant que toute agression à laquelle se livrerait l'Allemagne à l'avenir serait envisagée par les Etats-Unis comme un acte d'hostilité à leur égard.

On ignore actuellement si cette déclaration sera incorporée à la résolution de paix avec l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, une bonne partie du prochain message de M. Harding, au Congrès, sera probablement consacrée à la politique extérieure et contiendra des directives intéressantes.

L'équipée de l'ex-roi Charles

Une fausse lettre de M. Briand. La « Chicago Tribune » publie la dépêche suivante de Budapest : « Charles de Habsbourg avait apporté avec lui une lettre qu'il prétendait écrite par M. Briand, dans laquelle celui-ci déclarait que la France n'était pas opposée à la restauration de Charles IV. L'amiral Horthy envoya immédiatement la lettre à la légation de France, où on reconnut qu'elle était un faux. »

L'ex-roi a quitté la Hongrie

Le président du conseil, le comte Teleki, a annoncé, à la séance de l'Assemblée nationale, que l'ex-roi est parti de Steinamanger mercredi matin.

Un coup d'Etat en perspective

Les pangermanistes autrichiens prépareraient un coup d'Etat pour proclamer leur réunion à l'Allemagne et placer l'Europe en présence du fait accompli.

à l'Autriche, qui aurait pour effet de prévenir la réunion à l'Allemagne. Aussitôt après le coup d'Etat un plébiscite aurait lieu.

Les délégués commerciaux russes doivent collaborer, par une propagande intensive dans les pays où elles se trouvent, à l'avènement de la révolution mondiale et à l'anéantissement du régime capitaliste.

Pour atteindre ce but, le gouvernement des Soviets invite ses délégués à répandre par tous les moyens le mécontentement parmi les ouvriers et les soldats pour provoquer des grèves et des troubles.

Terrible coup de grisou

Un coup de grisou s'est produit, lundi matin, dans le puits Larbousset, des mines de Treyles (Gard), vers 11 heures. L'explosion ébranla les constructions environnantes. On organisa en hâte les secours. Les premières recherches ont permis de découvrir quatorze cadavres, ceux de dix Français, tous pères de famille et domiciliés pour la plupart à Rochesadoulou, et ceux de quatre polonais. On compte de nombreux blessés.

On craint que d'autres cadavres ne soient encore ensevelis. On ne sera fixé sur ce point qu'après l'appel des mineurs.

Nouvelles plaintes contre le député Galmot

Le procureur général près la Cour d'appel de Paris vient d'être saisi de quatre nouvelles plaintes en escroquerie contre M. Jean Galmot. Trois de ces plaintes émanent de commerçants bordelais et ont été transmises à Paris par le parquet de Bordeaux. La quatrième a été déposée par M. Paix-Séailles, publiciste, 7, rue Pierre-Nicolas prolongée, à Paris.

M. Lescouvé a transmis les dossiers joints à ces plaintes à la section financière du parquet de la Seine, qui va les examiner. Si cette enquête conclut qu'il y a lieu d'informer sur les nouveaux faits allégués contre M. Jean Galmot, de nouvelles demandes de levée de l'immunité parlementaire du député de la Guyanne devront être soumises à la Chambre des Députés par le garde des sceaux.

Sénat

Séance du 5 avril 1921. Dans la séance du matin, le Sénat aborde le budget de l'Agriculture. M. Chauveau signale la disparition de notre cheptel. M. Mando proteste contre le maintien de la prohibition d'exportation des chevaux M. de Monzie réclame la liberté économique pour les agriculteurs et le budget de l'Agriculture est voté.

Dans la séance de l'après-midi, le Sénat discute le budget des affaires étrangères.

essaie de se soustraire à ses obligations. « C'est une main ferme qui s'abattra sur son collet. » Et lorsque des paroles on passera aux actes, l'Allemagne saura trouver les facilités de paiement qu'elle ne découvre pas aujourd'hui. La chute suprême est proche. Quant à un accord avec la Russie, M. Briand ne voit comment on peut traiter avec un gouvernement qui n'est pas reconnu juridiquement. Il justifie l'attitude du gouvernement français à l'égard de l'équipée de l'empereur d'Autriche et il affirme, dans tous les cas, que le gouvernement saura défendre les intérêts de la France.

Ce que veulent les soviets

Le *Times* publie le texte d'un message secret adressé par Lénine aux délégués commerciaux représentant à l'étranger le gouvernement des Soviets. Ce document débute par un préambule qui en indique les intentions et la portée.

Les délégués commerciaux russes doivent collaborer, par une propagande intensive dans les pays où elles se trouvent, à l'avènement de la révolution mondiale et à l'anéantissement du régime capitaliste.

Terrible coup de grisou

Un coup de grisou s'est produit, lundi matin, dans le puits Larbousset, des mines de Treyles (Gard), vers 11 heures. L'explosion ébranla les constructions environnantes. On organisa en hâte les secours. Les premières recherches ont permis de découvrir quatorze cadavres, ceux de dix Français, tous pères de famille et domiciliés pour la plupart à Rochesadoulou, et ceux de quatre polonais. On compte de nombreux blessés.

On craint que d'autres cadavres ne soient encore ensevelis. On ne sera fixé sur ce point qu'après l'appel des mineurs.

Nouvelles plaintes contre le député Galmot

Le procureur général près la Cour d'appel de Paris vient d'être saisi de quatre nouvelles plaintes en escroquerie contre M. Jean Galmot. Trois de ces plaintes émanent de commerçants bordelais et ont été transmises à Paris par le parquet de Bordeaux. La quatrième a été déposée par M. Paix-Séailles, publiciste, 7, rue Pierre-Nicolas prolongée, à Paris.

M. Lescouvé a transmis les dossiers joints à ces plaintes à la section financière du parquet de la Seine, qui va les examiner. Si cette enquête conclut qu'il y a lieu d'informer sur les nouveaux faits allégués contre M. Jean Galmot, de nouvelles demandes de levée de l'immunité parlementaire du député de la Guyanne devront être soumises à la Chambre des Députés par le garde des sceaux.

Sénat

Séance du 5 avril 1921. Dans la séance du matin, le Sénat aborde le budget de l'Agriculture. M. Chauveau signale la disparition de notre cheptel. M. Mando proteste contre le maintien de la prohibition d'exportation des chevaux M. de Monzie réclame la liberté économique pour les agriculteurs et le budget de l'Agriculture est voté.

Dans la séance de l'après-midi, le Sénat discute le budget des affaires étrangères.

vitaillement n'est pas mangeable. » Cela, nous le répétons, à Cahors, actuellement, peut être constaté, depuis plus de 8 jours.

Reconnaissance Française

La médaille de bronze de la Reconnaissance Française a été conférée à nos compatriotes dont les noms suivent. Voici d'après l'*Officiel* les titres qui méritent cette distinction :

Mme Fusil, née Madeleine-Anne-Marguerite Ancelin, à Escoute (Lot et Garonne) : infirmière à titre purement bénévole ; a été attachée d'abord à l'infirmerie de gare de Cahors, puis infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 2 à Cahors jusqu'à l'armistice ; n'a cessé, pendant près de cinq années, de donner ses soins personnels et dévoués aux blessés et a fourni la coopération la plus utile au service de santé militaire.

Mlle Plagès (Marie-Louise-Claire), à Cahors (Lot), infirmière bénévole à l'ambulance de la gare de Cahors, du 15 janvier 1915 au 15 février 1919, a contribué au fonctionnement des gardes de jour et de nuit et à l'organisation des quêtes au bénéfice des militaires blessés, manifestant ainsi dans ces services pénibles la plus méritoire activité.

RECENSEMENT

Voici le résultat du recensement dans le Lot.

Recensement de 1911	Recensement de 1921
Arr ^t de Cahors 80.326 hab.	67.422
Arr ^t de Figeac 68.354	58.907
Arr ^t de Gourdon 57.089	49.068
Total 205.769	175.097
Différence en moins : 30.672.	

CHRONIQUE LOCALE

EN ATTENDANT LA FIN

Le Sénat s'est occupé dans la séance du 4 avril des services du ravitaillement. Ce n'est pas à l'avantage de ces services. C'est ainsi qu'un sénateur, M. de Rougé, a dit : « A quoi sert le service du ravitaillement ?... »

« J'attends que l'on m'explique comment, à quelques semaines de ce dernier jour, souhaité de tous, le ravitaillement semble vouloir se donner encore une raison de vivre en poursuivant de ses tracasseries les fermiers qui ne peuvent pas se défendre et la petite meunerie qui va mourir au bénéfice des grandes firmes. »

« Oh ! je sais bien, monsieur le sous-secrétaire d'Etat, que vous n'y êtes pour rien... vous arrivez dans la caverne... mais à qui voulez-vous que je m'en prenne ! Et encore, dans la caverne, on savait au juste le nombre de voleurs ! »

« Il faut pourtant bien que je dise que le pays en a assez des explications embarrassées et des promesses inopérantes... »

Et comme, en effet, le pays a assez de ce service, car il est démontré que, depuis des années, il a été néfaste, nul n'a pris, ou si peu, la défense du ravitaillement.

M. le ministre des finances lui-même, a cru devoir dire ces dures paroles qui sont comme le glas de cette administration ; d'aucuns ont dit, de cette caverne : « L'honorable M. de Rougé, a déclaré M. le Ministre des finances, vient de juger avec une sévérité, que je crois méritée, la gestion du service du ravitaillement. »

Mais tout cela n'est que paroles : de sanctions, il n'y en a pas. Au surplus, jusqu'à son dernier jour, le ravitaillement nous empoisonnera avec ses sales farines.

Certain pain qui était vendu hier à Cahors était immanquable : les boulangers n'avaient pu le confectionner qu'avec les farines que se sont pourries sous la Halle.

Vite la liberté du commerce. Minotiers, boulangers, consommateurs ne peuvent qu'y gagner.

Ainsi l'a déclaré, au Sénat, M. Donon : « Si vous voulez bien, a-t-il dit, donner au boulanger la faculté de choisir son minotier, il acceptera, j'en suis persuadé, de consentir l'abaissement du prix du pain. »

« Les boulangers en ont assez d'être alimentés par les services du ravitaillement. C'est une complication parfaitement inutile, et généralement la farine distribuée est de mauvaise qualité. Si le boulanger pouvait choisir son fournisseur, vous pouvez être assurés que les minotiers feraient tout le possible pour donner satisfaction à leur clientèle. »

« Souvent la farine que livre le ra-

Lou Gorrit del Quercy

L'Assemblée générale du « Gorrit del Quercy » a eu lieu dimanche 3 avril, au sein d'une brillante assemblée, dans la salle des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche.

La séance fut présidée par M. Asgarou.

M. Bouttet, vice-président, exprima les regrets et excuses de notre cher président, M. le docteur Gagnyaire appelé d'urgence en province.

Avec sa clarté habituelle, M. Bouttet exposa la grande vitalité de notre œuvre. Il félicita de tout cœur le bureau sortant qui collabora avec dévouement à la bonne marche de la Société et fit appel à toutes les initiatives pour grossir le plus possible le chiffre des Sociétaires.

M. Laval fit ensuite le compte-rendu financier. Nous fûmes heureux de constater que, malgré les frais toujours croissants, les fonds de réserve s'élevaient à plus de 3.000 francs.

Le Secrétaire Général retenu par suite d'un accident, M. Auricoste, se chargea du compte-rendu moral de 1920.

Il souligna comme il convient nos œuvres philanthropiques et en particulier celle des colonies de vacances (subventionnée par la Ville de Paris) qui devient chaque année plus importante.

On procéda ensuite au renouvellement du bureau.

Furent élus à l'unanimité : Président : L. Ganiayre ; Vice-présidents : Basit, Bouttet, P. Viollette ; Secrétaire-général : Ch. Michaud ; Secrétaires-adjoints : Auricoste, Delpey, Delmont, Soulié ; Trésorier-général : M. Laval ; Trésoriers-adjoints : Delpon, Briant.

Un grand bal clôture l'Assemblée générale et tous nos compatriotes se donnèrent rendez-vous pour le grand banquet du 16 avril, Palais d'Orléans, 200 Avenue du Maine.

Le Secrétaire-Général, Charles MICHAUD, 15, rue de Babylone, Paris, 7^e.

Ecole d'Arts et Métiers

Un concours d'admission aux Ecoles Nationales d'Arts-et-Métiers aura lieu en 1921. Au terme des nouvelles instructions ministérielles ce concours comprend :

1^o Un examen probatoire subi au chef-lieu de chaque département les mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 juin 1921.

2^o Le concours proprement dit qui a lieu au siège de chaque école nationale.

Les demandes d'inscription doivent parvenir à la préfecture, avant le 30 avril.

Les demandes de bourse devront

